

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00878 Numéro SIREN : 803 053 503 Nom ou dénomination : FINANCIERE EMJ
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2023 sous le numéro de dépôt 14431

FINANCIERE EMJ
Société à responsabilité limitée
Au capital de 320 000 euros
Siège social : 11 rue du Vieux Chêne
49690 CORON
803 053 503 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 29 SEP. 2023

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 36 128,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 128,49 euros
A la réserve légale à hauteur de 5 % du bénéfice de l'exercice	1 806,42 euros
Solde.....	34 322,07 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves »	25 677,93 euros
Soit un montant distribuable de	60 000,00 euros
A titre de dividendes	60 000,00 euros

Soit 18,75 euros par part sociale.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique prend acte qu'il a été informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

SB

L'associé unique rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujetties :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède par une somme égale à 10 % du montant du capital social majorité des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

La répartition des dividendes s'effectuera de la manière suivante :

	Montant BRUT des dividendes	Montant soumis aux cotisations sociales des TNS	Prélèvements sociaux 17,20 % sur la part non soumise aux cotisations sociales des TNS		Prélèvement forfaitaire Art 117 quater CGI 12,80%	Montant NET des dividendes
			Base	17,20%		
Sébastien BURGEVIN	60 000,00 €	26 704,00 €	33 296,00 €	5 727,00 €	7 680,00 €	46 593,00 €
TOTAL	60 000,00 €	26 704,00 €	33 296,00 €	5 727,00 €	7 680,00 €	46 593,00 €

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2019	20 000 €		
31 décembre 2020	20 000 €	-	-
31 décembre 2021	80 000 €	-	-

L'affectation du résultat proposée est conforme à la loi et aux statuts.

Cette décision est adoptée

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
FAIT A CORON
LE 30 JUIN 2023

Monsieur Sébastien BURGEVIN
Gérant



FINANCIERE EMJ
Société à responsabilité limitée
Au capital de 320 000 euros
Siège social : 11 rue du Vieux Chêne
49690 CORON
803 053 503 RCS ANGERS

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

Certifiés conformes
Le Gérant

Monsieur Sébastien BURGEVIN

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
29 SEP. 2023



FINANCIERE EMJ
11, rue du vieux chêne - 49690 CORON
Tél : 02.41.30.38.68
Sarl au capital de 15 000 €
SIRET 803 053 503 00014 - APE 6420Z

BILAN - ACTIF

SARL Financière EMJ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs au 31/12/22		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/12/21
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	360 000		360 000
Créances rattachées à des participations	6 800		3 400
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	366 800	366 800	363 400
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	67 581		141 863
Personnel et comptes rattachés (3)			
Créances fiscales et sociales (3)	713		138
Débiteurs divers (3)	150		
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	34 727		27 377
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	103 171	103 171	169 378
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	469 971	469 971	532 778

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SB

BILAN - PASSIF

SARL Financière EMJ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 320 000)	320 000	320 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	12 575	10 957
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	55 014	104 258
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	36 128	32 374
SITUATION NETTE	423 718	467 589
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	423 718	467 589
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	8 500	22 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	977	829
Dettes fiscales et sociales	36 777	41 860
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	46 253	65 189
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	469 971	532 778

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

46 253 65 189



58

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL Financière EMJ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	175 032	142 820	32 212	23
Montant net du chiffre d'affaires	175 032	142 820	32 212	23
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	175 032	142 820	32 212	23
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	3 434	3 156	277	9
Impôts, taxes et versements assimilés	372	371	1	
Salaires et traitements	128 722	101 011	27 711	27
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				-38
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	132 528	104 539	27 989	27
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	42 504	38 281	4 223	11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



58

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL Financière EMJ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		194	-194	-100
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		194	-194	-100
RÉSULTAT FINANCIER		-194	194	-100
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	42 504	38 087	4 417	12
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	6 376	5 713	663	12
TOTAL DES PRODUITS	175 032	142 820	32 212	23
TOTAL DES CHARGES	138 904	110 446	28 458	26
Bénéfice ou Perte	36 128	32 374	3 754	12

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

SARL Financière EMJ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites
		NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE		NS
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NA
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NS
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		NS
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		NS
LES ENGAGEMENTS		NS
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NS
LES EFFECTIFS		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
ANNEXES COVID-19		NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NA
COMMENTAIRES		NS

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SB

ANNEXE

SARL Financière EMJ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



SB

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

SARL Financière EMJ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2021 Au 31/12/2022

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Comptabilisation en charges de l'exercice ☒ ☒

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée ☒ ☒

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Entité non concernée ☒ ☒

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont comptabilisés en charges. ☒ ☒

Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée ☒ ☒

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges. ☒ ☒

Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage. ☒ ☒

Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée. ☒ ☒

Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée ☒ ☒

